ECOLES COMMUNALES UCCLOISES

COMMUNE D'UCCLE

COMMENT S'INSCRIRE ?

Concerne **TOUS les enfants nés en 2025** et avant pour une entrée à l'école en 2027/2028*

Règlement d'inscription

- Décision Conseil communal du 23 mai 2019
- Modifié le 25/06/20, le 9/9/21 et 22/02/24
- **Priorité 1** :
 - Frère/sœur d'un élève de l'école (en ce compris fratries recomposées)
 - Frère/sœur d'un enfant de l'école du Merlo ou de l'ICPP (fratries recomposées)

 - DEMANDES inscription : mois de septembre
 - **Directement AUPRES de la direction de l'école**

Règlement d'inscription

- **<u>Priorité 2</u>** :
 - Enfant UCCLOIS et assimilé*(cf. Règlement)
 - Enfant fréquentant une CRECHE COMMUNALE UCCLOISE
 - Enfant du personnel communal et CPAS UCCLOIS
 - Enfant non ucclois ne disposant pas d'une école communale francophone plus proche du domicile – la priorité ne valant que pour l'école uccloise la + proche du domicile
 - Priorités NON CUMULATIVES
 - DEMANDES inscription du jeudi 5 novembre 2026 (9h00) → jeudi 26 novembre 2026
 - Sur internet via IRISbox : http://irisbox.irisnet.be

Règlement d'inscription

- **Priorité 3** :
 - Enfant ne bénéficiant pas d'une priorité

 - DEMANDES inscription du mardi 8/12/2026 (09h00) → 29/08/2027
 - Sur internet via IRISbox : http://irisbox.irisnet.be

Inscriptions : PROCESSUS A SUIVRE

- Assister aux réunions d'information et de présentation dans les écoles choisies (non obligatoire mais vivement conseillé)

- Déterminer sa priorité → période et procédure

- Prendre connaissance du nombre de places disponibles : https://ecolescommunalesuccle.be/inscriptions/2027-2028/

- Procéder à la demande d'inscription :
 - Directement auprès de l'école : groupe 1
 - Via IRISbox : PRIORITES 2 et 3

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

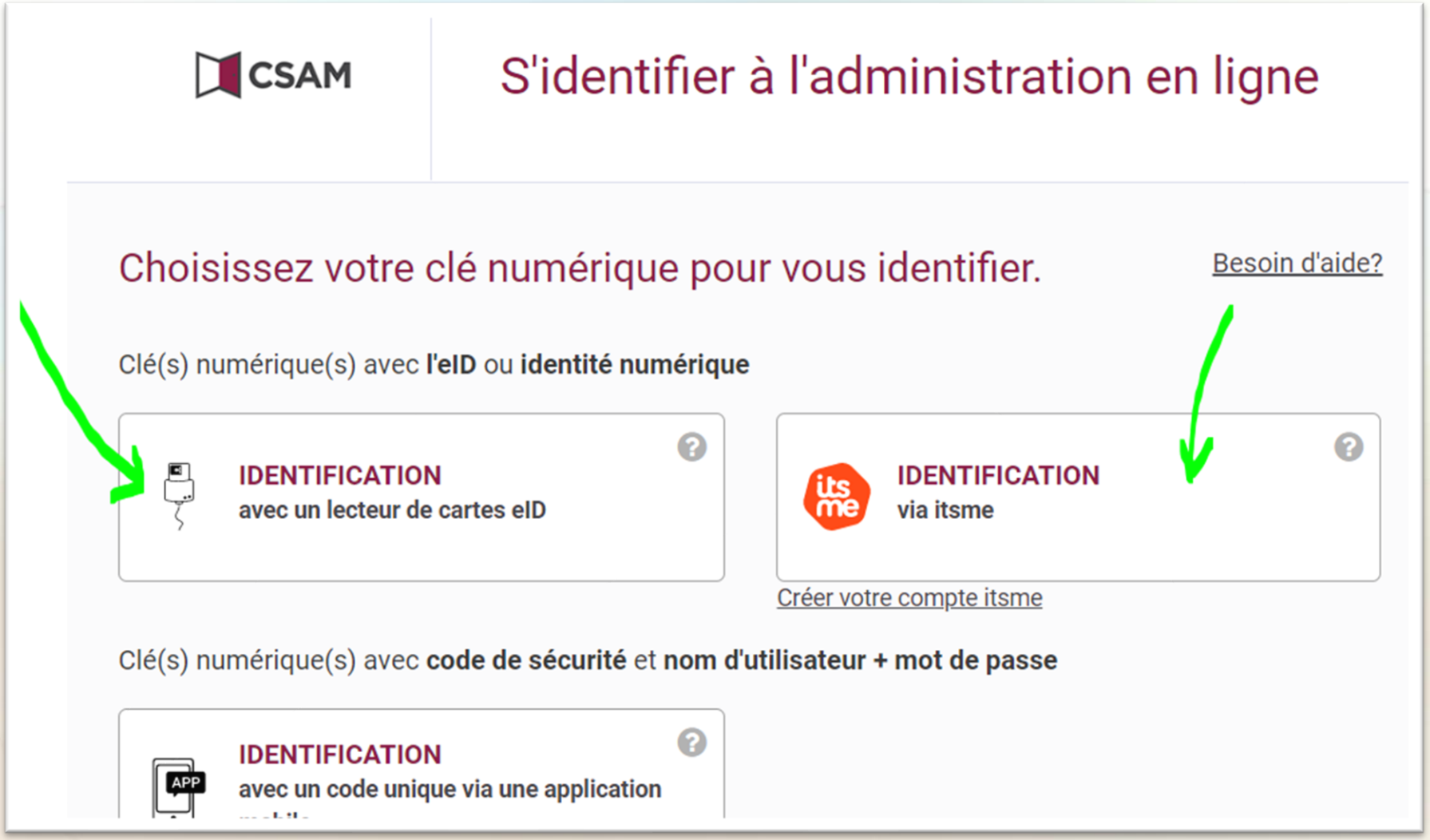
- Etre en possession des éléments suivants :
 - Un ordinateur connecté, une tablette ou 1 smartphone
 - L'application « ITSME »(indispensable pour les tablettes et les smartphones) ou un lecteur de carte d'identité électronique + une carte d'identité (belge) et son CODE PIN
 - Une adresse email

- Les parents qui ne disposent pas d'une carte d'identité belge, du matériel ou qui ne maîtrisent pas le support informatique peuvent faire la demande d'inscription **via une autre personne ou en se présentant au service de l'Education, dans les écoles et crèches communales.**

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

Conditions générales d'utilisation d'IRISbox

Les dispositions ci-dessous ont pour objet de définir les conditions auxquelles Paradigm vous donne accès au portail Internet.

Le présent portail Internet est une initiative de Paradigm, parastatal « A » créé par l'article 27 de la loi du 21 août 1987 modifiant la loi organisant les agglomérations et les fédérations de communes et portant des dispositions relatives à la Région Bruxelloise, dont le siège social est établi Place Saint-Lazare 2, 1210 Bruxelles.

1. Acceptation des conditions générales d'utilisation

Paradigm vous donne accès au site internet IRISbox et aux informations qu'il contient pour autant que vous acceptez, sans aucune réserve, les conditions mentionnées sur la présente page "conditions d'utilisation". En consultant le site Internet IRISbox et les informations qui y figurent, vous acceptez ces conditions. Paradigm est susceptible de les modifier à tout moment.

2. Utilisation du portail Internet

Le contenu du présent site internet IRISbox vous est fourni uniquement à des fins d'informations générales sur Paradigm et ses activités.
Le contenu de ce site Internet ne peut être utilisé que dans le cadre des services offerts sur le portail et pour votre personnel d'utilisation. Ce site Internet ne peut servir de base à une quelconque évaluation de Paradigm et ne peut en aucun cas lier ou être opposable chez Paradigm. Rien dans le site Internet ne peut être considéré comme étant une offre d'achat ou de fourniture de services ou de conclusion d'un contrat.
L'utilisateur s'engage à utiliser le portail Internet dans le respect des lois et des mentions légales et/ou contractuelles. L'utilisateur ne peut l'utiliser d'aucune manière qui préjudicierait les intérêts de Paradigm, de ses fournisseurs et/ou de ses partenaires.

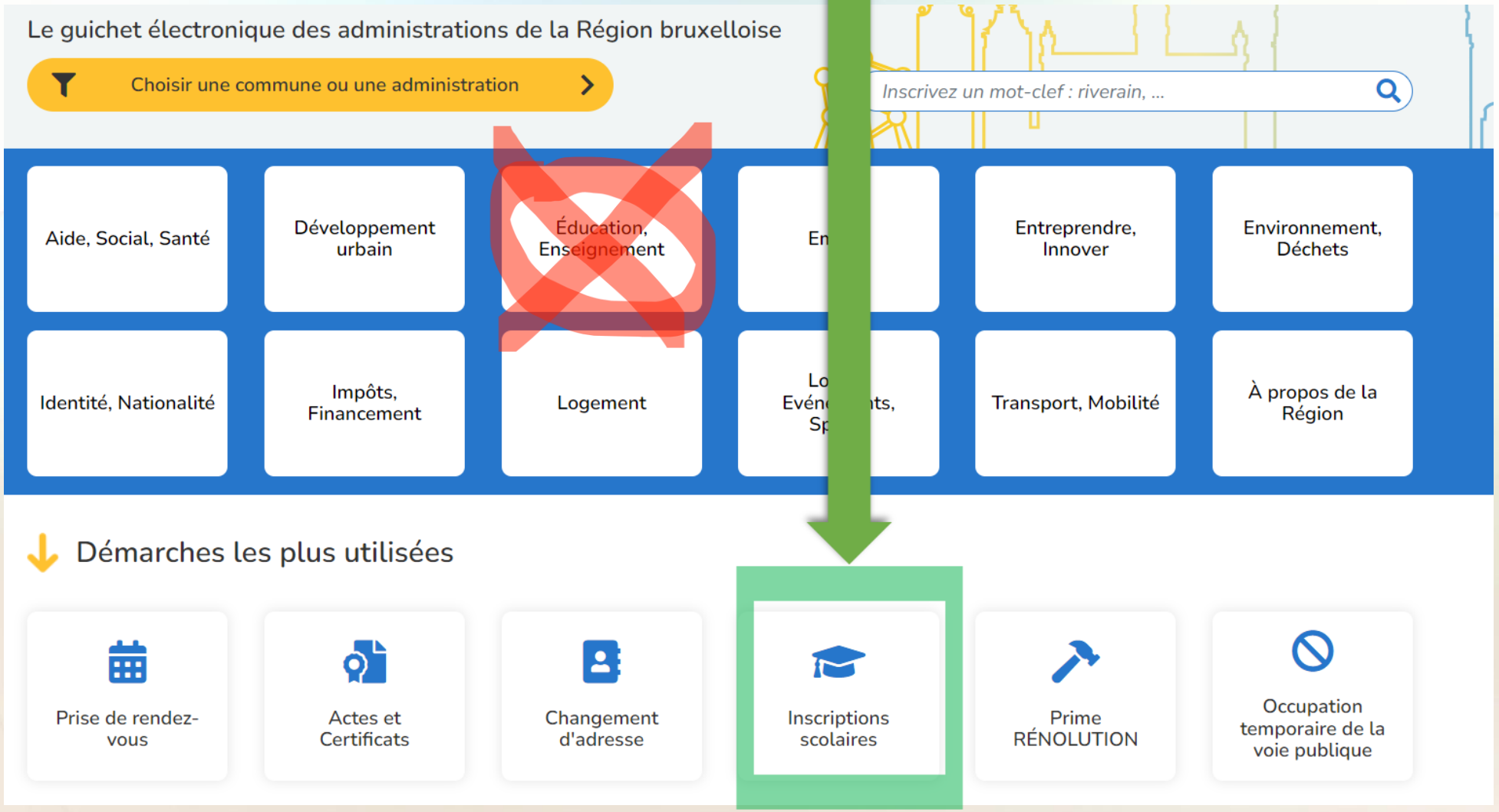
3. Garanties et limitations de responsabilité quant à l'utilisation du portail Internet

De manière générale, Paradigm ne peut, en aucun cas, être tenu pour responsable de dommages directs ou indirects, ni d'aucun autre dommage de quelque nature que ce soit, résultant de l'utilisation du site Internet IRISbox ou de l'impossibilité de l'utiliser pour quelque raison que ce soit, que cette responsabilité soit ou non contractuelle, délictuelle ou quasi-délictuelle, ou qu'elle soit fondée sur une responsabilité sans faute ou autre, et cela quand bien même Paradigm aurait été prévenu de l' éventualité de tels dommages.

☐ Je valide *

Accéder à IRISbox

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



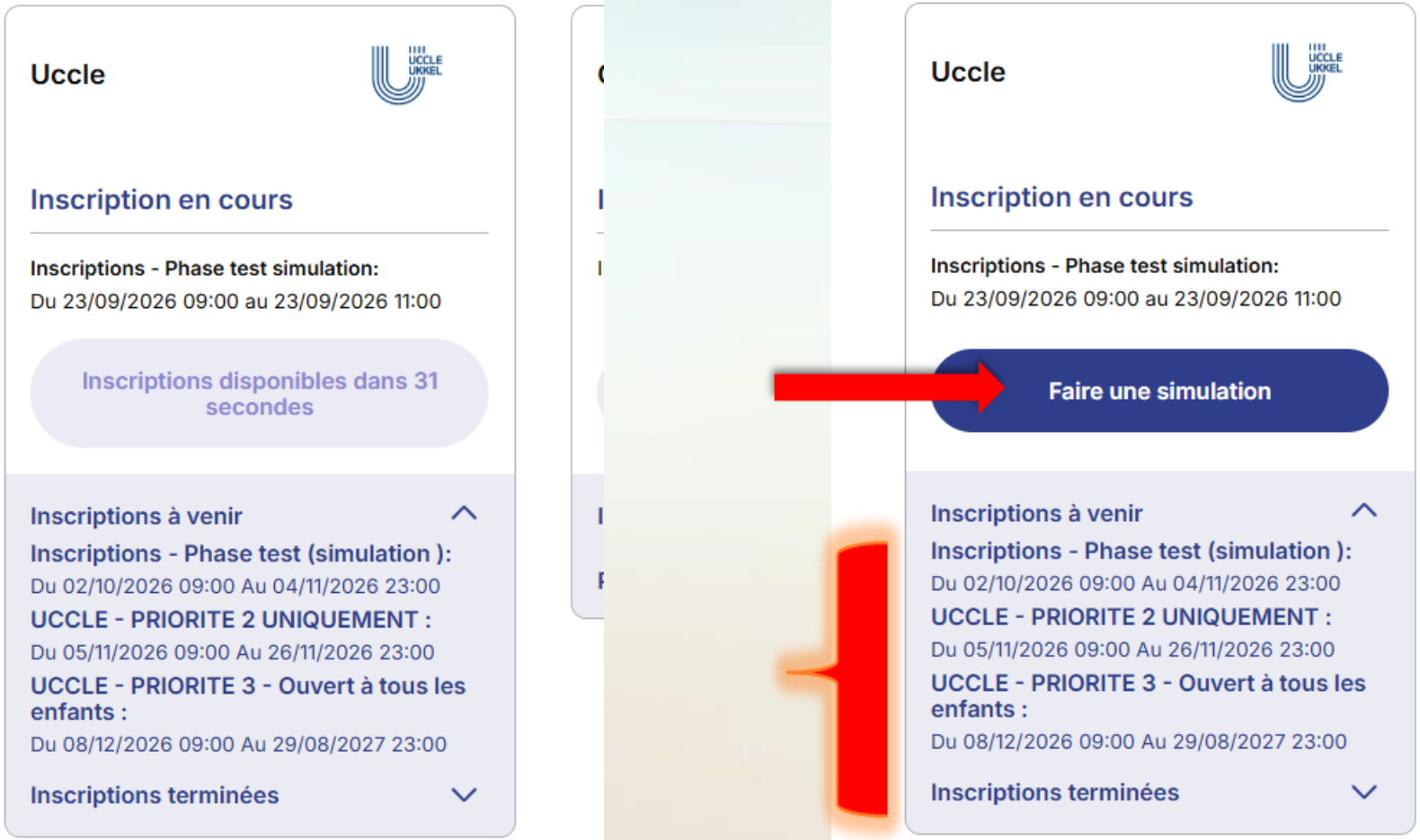
INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



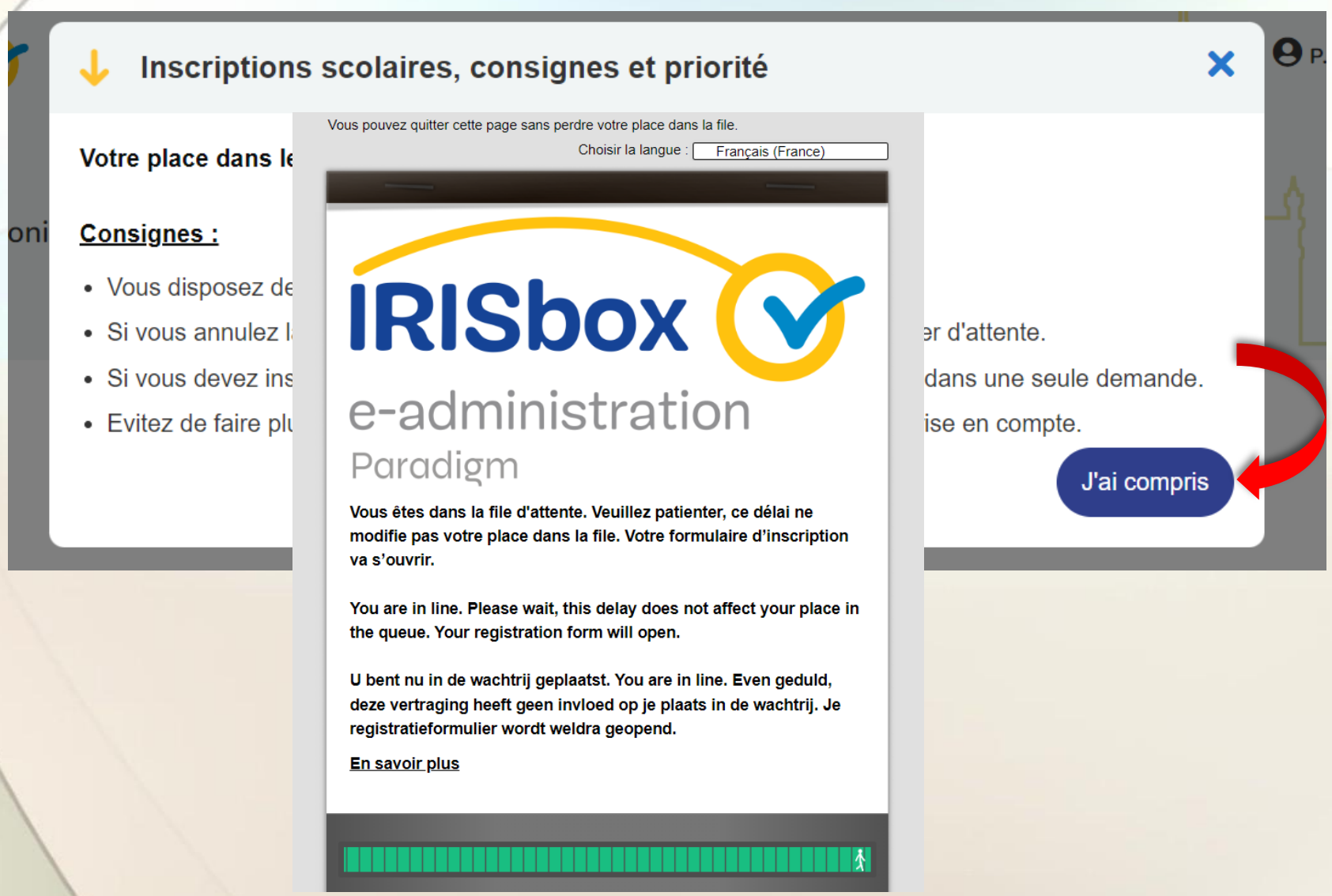
INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

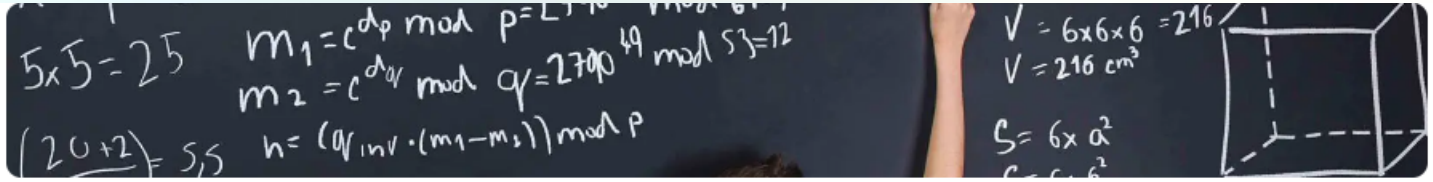


INSCRIPTIONS VIA IRISBOX



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

Inscriptions scolaires



Uccle
Administration communale

1. 1/5 Sélection des enfants
2. 2/5 Sélection des écoles
3. 3/5 Contact
4. 4/5 Récapitulatif
5. 5/5 Confirmation

1. Sélectionnez tous les enfants que vous souhaitez inscrire à Uccle

Récupérer ma composition de ménage pour sélectionner le(s) enfant(s) à inscrire.

Ajouter un enfant

Nom *

Prénom

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

Ajouter un enfant

Nom *
Aaaaaaaaaaaaaaa

Prénom
Bbbbbbbbbbbbb

☐ Utiliser l'adresse de ma composition de ménage

Rue *
Ccccccccccccccccc

Numéro *
37

Code postal *
1040

Commune *
Etterbeek

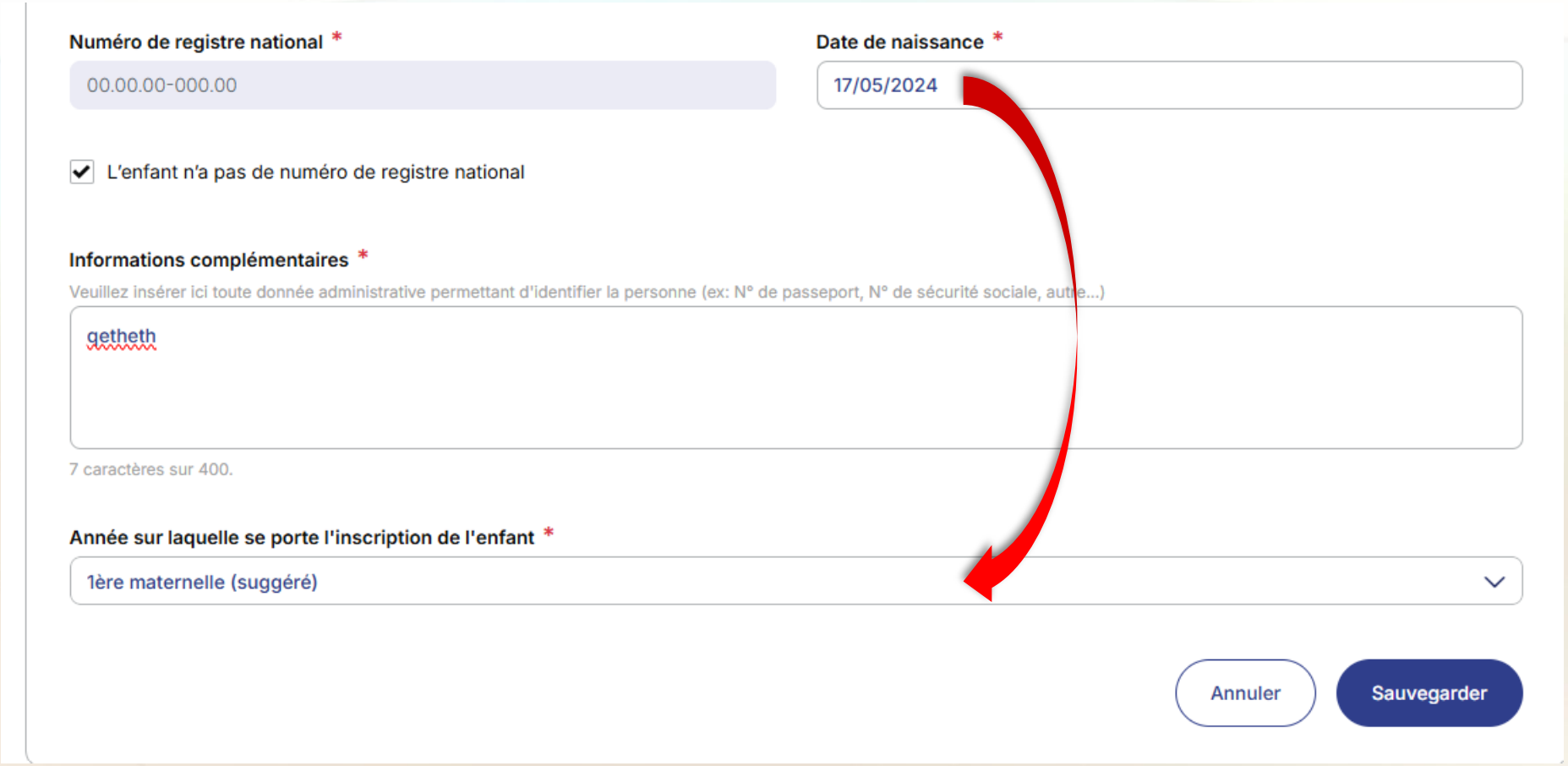
Numéro de registre national *
00.00.00-000.00

Date de naissance *
17/05/2023

☑ L'enfant n'a pas de numéro de registre national

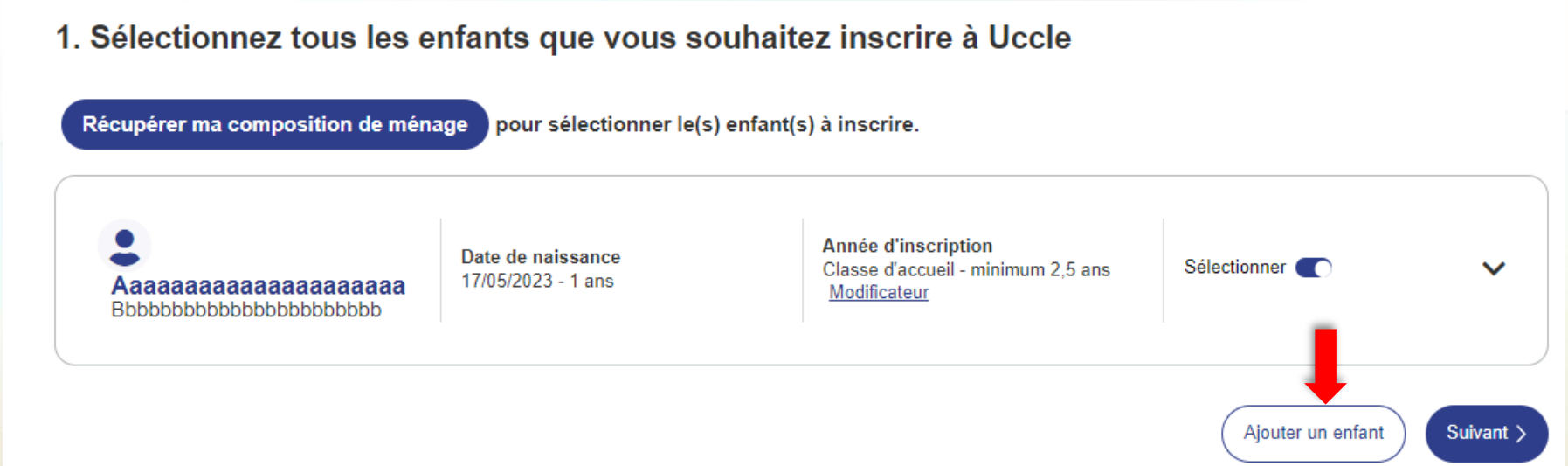
INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

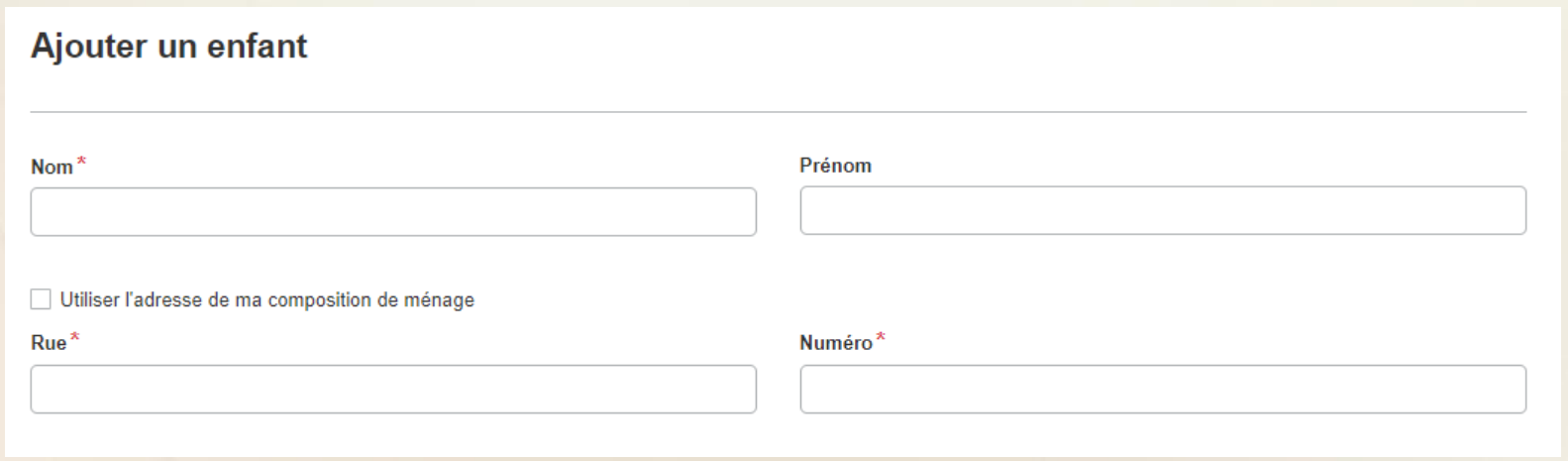
L’année d’inscription est automatiquement proposée par le système sur base de la DATE DE NAISSANCE.



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

FRATRIE : DEMANDE SIMULTANEE



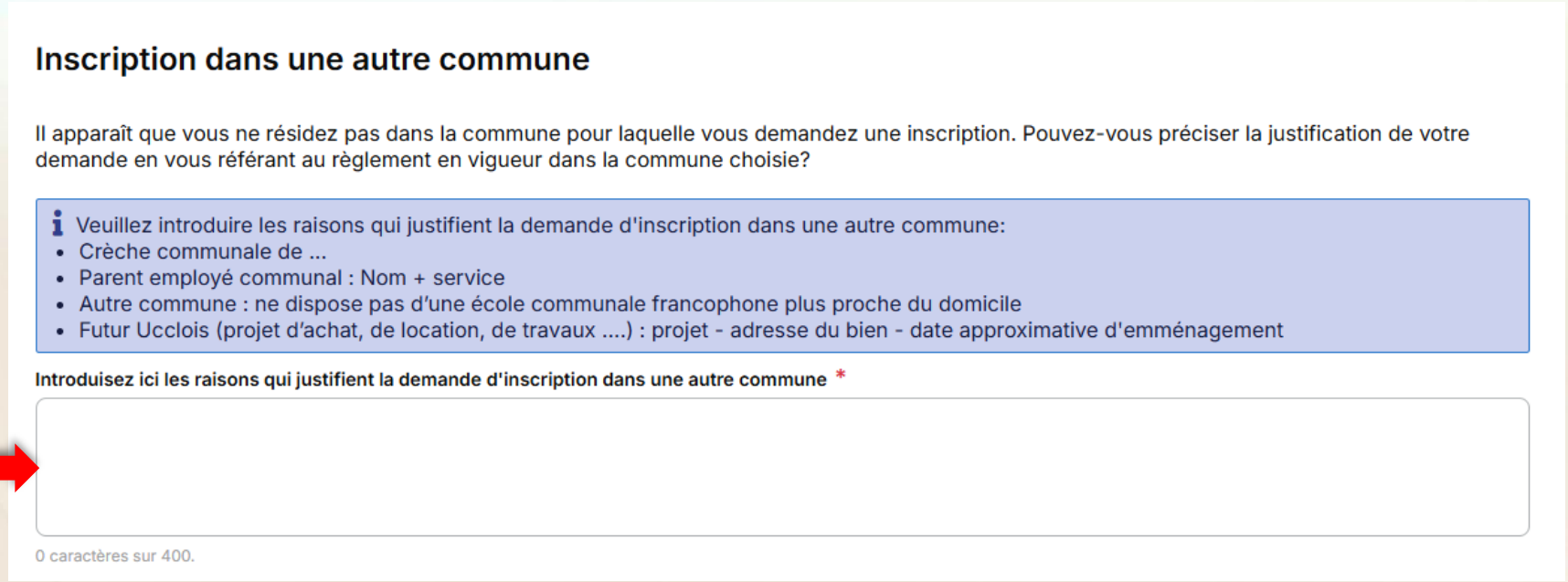


INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

PHASE 2 – PRIORITE 2 :

Si l'enfant n'est pas UCCLOIS : justifier la demande en précisant **un motif VALABLE donnant accès à la PHASE 2 – CF REGLEMENT**.

Enfant fréquentant une crèche communale – Enfant d'un membre du personnel de l'administration communale ou du CPSAS – Enfant ne disposant pas d'une école communale francophone plus proche du domicile



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

Inscription dans une autre commune

Il apparaît que vous ne résidez pas dans la commune pour laquelle vous demandez une inscription. Pouvez-vous préciser la justification de votre demande en vous référant au règlement en vigueur dans la commune choisie?

Veuillez introduire les raisons qui justifient la demande d'inscription dans une autre commune:

- Crèche communale de ...
- Parent employé communal : Nom + service
- Autre commune : ne dispose pas d'une école communale francophone plus proche du domicile
- Futur Ucclois (projet d'achat, de location, de travaux) : projet - adresse du bien - date approximative d'emménagement

Introduisez ici les raisons qui justifient la demande d'inscription dans une autre commune *

Blablablabla parce que j'ai blablabla à la Crèche communale de Blabla

69 caractères sur 400.



g"a"rg
r(gt"g"rag

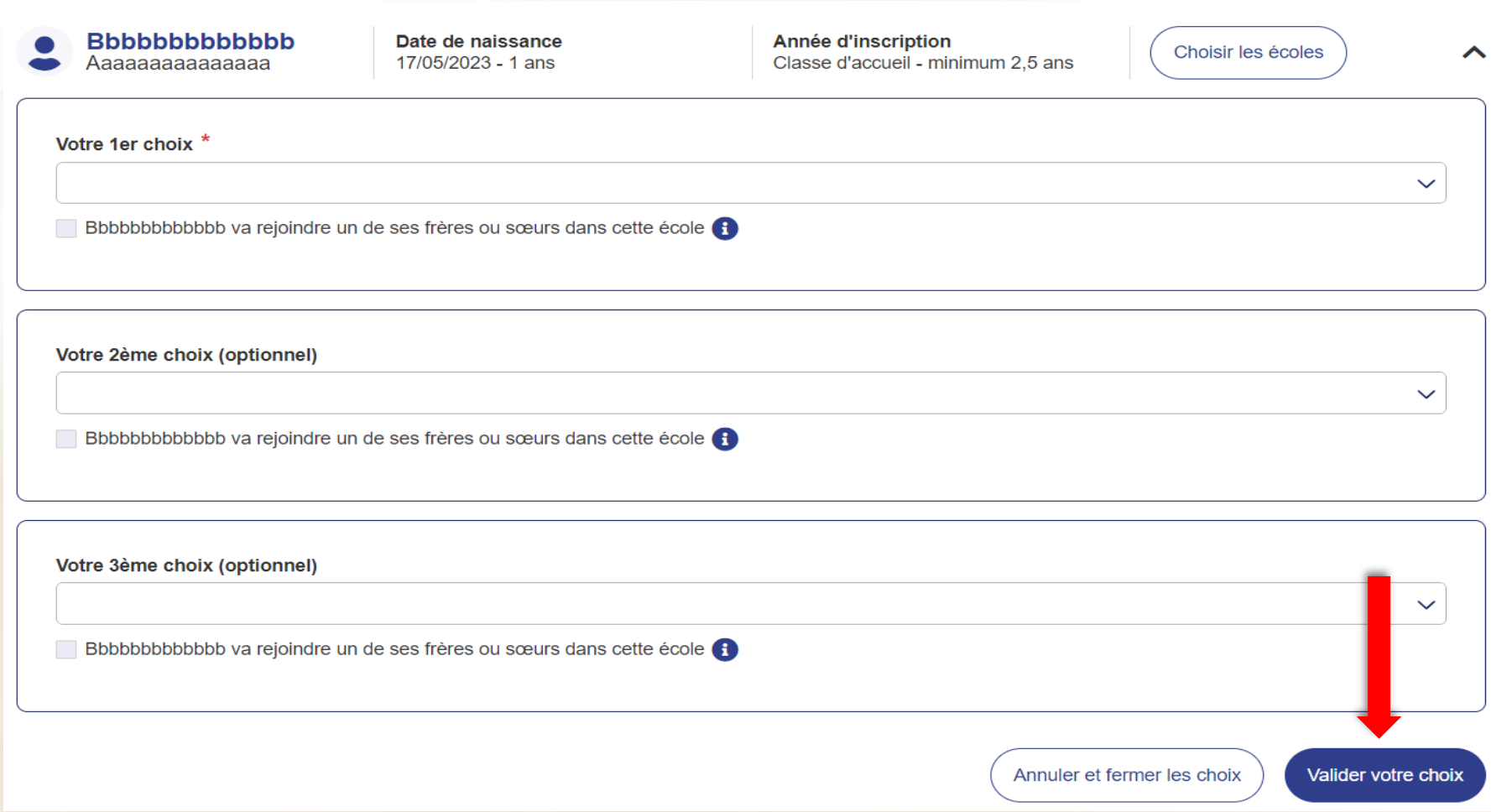
Date de naissance
17/05/2024 - 2 ans

Année d'inscription
1ère maternelle

Choisir les écoles

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

CHOIX d'ECOLE : sélectionner les écoles dans l'ordre de priorité – MAX 3



INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

CHOIX d'ECOLE : VALIDER

Inscription dans une autre commune

Il apparaît que vous ne résidez pas dans la commune pour laquelle vous demandez une inscription. Pouvez-vous préciser la justification de votre demande en vous référant au règlement en vigueur dans la commune choisie ?

Introduisez ici les raisons qui justifient la demande d'inscription dans une autre commune *

- Crèche communale de ... - Prégardiennat de ... - Parent employé communal : Nom + service - Autre commune : ne dispose pas d'une école communale francophone plus proche du domicile - Futur Ucclois (projet d'achat, de location, de travaux ….) : projet - adresse du bien - date approximative d'emménagement

0 caractères sur 400.

Bbbbbbbbbbbbb
Aaaaaaaaaaaaaa

Date de naissance
17/05/2023 - 1 ans

Année d'inscription
Classe d'accueil - minimum 2,5 ans

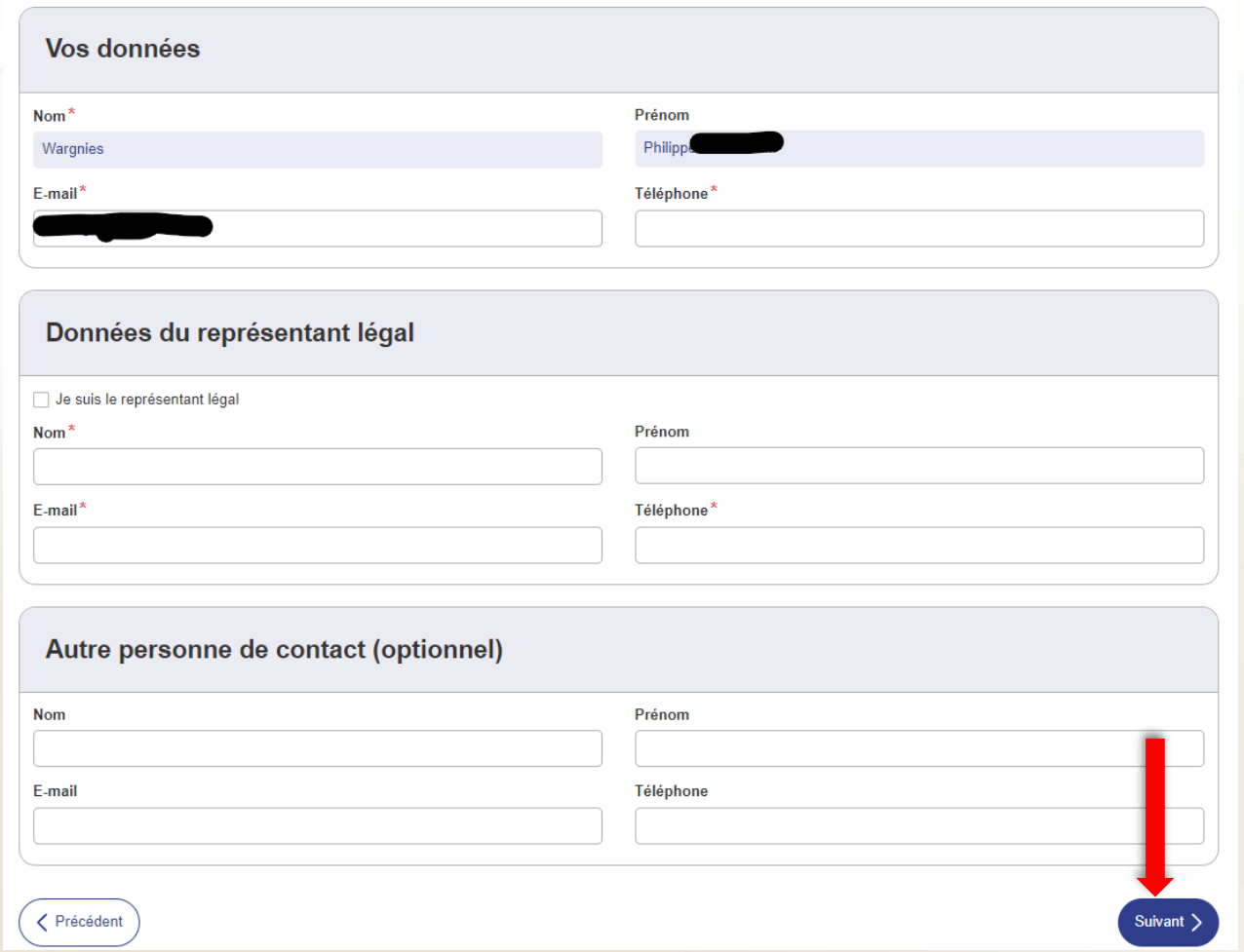
Choisir les écoles ✓

Précédent

Suivant

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

COORDONNEES des demandeurs : communiquer les données du représentant légal et d'une autre personne de contact



RESUME : possibilité de déposer une remarque éventuelle

1 ÉTAPE 1/5 Sélection des enfants | 2 ETAPE 2/5 Sélection des écoles | 3 ETAPE 3/5 Contact | 4 ÉTAPE 4/5 Récapitulatif | 5 ETAPE 5/5 Confirmation

4. Récapitulatif des données

Bbbbbbbbbbbbb Aaaaaaaaaaaaaa

Date de naissance 17/05/2023 - 1 ans

Année d'inscription Classe d'accueil - minimum 2,5 ans

Votre 1er choix (obligatoire)	Ecole fondamentale des Eglantiers - Avenue des Eglantiers, 21 1180 Uccle
Votre 2ème choix (optionnel)	Ecole fondamentale du Longchamp - Rue Edith Cavell, 29 1180 Uccle
Votre 3ème choix (optionnel)	Ecole fondamentale de Calevoet – Apprentissage précoce du NDLS - Rue François Vervloet, 10 1180 Uccle

Remarque éventuelle

Vous pouvez saisir ci-dessous toute remarque concernant votre demande d'inscription.

☐ J'accepte que toutes les données soient transmises à la commune et aux écoles pour permettre le traitement. *

☐ J'ai conscience qu'il s'agit d'une simulation et non une demande d'inscription. *

< Précédent

Envoyer la demande d'inscription >

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

- <u>Après envoi du formulaire</u> :
 - Réception confirmation de l'introduction de la demande (IRISbox)
 - Traitement des demandes par l'administration :
 - par ordre CHRONOLOGIQUE
 - par école
 - Réception d'un mail informant :
 - si place disponible → **parents appellent l'école ou envoient un mail dans les 15 jours**
 - classement en liste d'attente (avec lien permettant de suivre l'évolution)

Place dans l'école du 1er choix annule les demandes moins bien classées.

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

- Phase test : du vendredi 2/10/2026 (9h00) → mercredi 4/11/2026
 - Chacun peut se familiariser avec l'application en remplissant le formulaire « à blanc » → IRISbox

- **DES DIFFICULTES AVEC L'INFORMATIQUE ?**
 Les agents du service de l'Education vous accompagnent pour encoder votre demande : 77 rue de Stalle – tour A + 2

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

- Mise à disposition d'ordinateurs connectés : Centre Administratif Uccle - Service EDUCATION – Rue de Stalle 77 (Tour A +2)

JEUDI 5/11/2026 (9h00 à 11h00)

- ACCEDER à nos bureaux :
 - Se présenter à la réception et demander le service de l'Education pour les inscriptions
 - Se diriger ensuite vers la tour A – 2ème étage

INSCRIPTIONS VIA IRISBOX

- DEROGATIONS :
 - Bénéficier d'une priorité APRES la période prévue pour le groupe concerné
 - Adoption par une famille uccloise
 - Enfants placés (centre d'accueil / famille d'accueil ucclois) sur base d'une décision judiciaire

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

- https://www.uccle.be/fr/vie-pratique/enseignement

- Service Education :
 - 02/605 22 72
 - 02/605 22 65